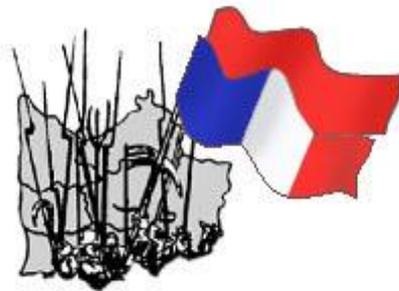


BULLETIN-LETTRE N° 60

Janvier, février, mars 2013

1851



Association pour la mémoire des Résistances républicaines

Siège social : Hôtel de Ville 04190 Les MÉES – site : www.1851.fr

Directrice de la publication : Colette Chauvin

Périodicité : trimestrielle

• *Toulon, ville royaliste ?...*

On dit que pour mieux comprendre le présent, il faut jeter un œil dans le rétroviseur. Belle formule qui s'avère le plus souvent juste.

Concernant le présent : nous avons chaque année, le 21 janvier, en cette bonne ville de Toulon, une messe de requiem pour ce bon roi Louis XVI.

En effet, la Convention, ayant eu la fâcheuse idée de raccourcir le roi d'une tête, de pieux esprits ont depuis, perpétué la tradition de commémorer ce sanguinaire événement.

Cerise sur le gâteau, pour ce 220^e anniversaire, c'est l'évêque de Fréjus-Toulon, proche des milieux intégristes, qui célébra cette messe, pontificale, et en latin s'il vous-plaît.

Concernant le passé : rien d'anormal à tout cela, au regard de son passé, si on considère la couleur politique actuelle de cette ville. Certes les gens de droite, et de la droite extrême, se disent républicains mais combien se reconnaissent dans l'héritage de la Révolution française ?

Le 28 août 1793 la faction royaliste de Toulon rejetant l'autorité de la Convention, livre la ville à la flotte anglo-espagnole*. Après quatre mois de siège et de combats, elle est reprise par le jeune capitaine Bonaparte, sous les ordres du général Dugommier.

Une stèle, inaugurée en 1994 par les soins du sénateur maire d'alors, commémore la

répression qui s'en suivit contre les royalistes (7 à 800 fusillés sur le Champ de Mars). C'est en ces circonstances que, frappée d'infamie, la ville fut rebaptisée "*Port la Montagne*".

Fait du hasard ? Ce requiem s'inscrit directement dans la perspective d'une demande de la droite dite populaire, suivie de près par l'extrême droite, de reconnaître le génocide Vendéen.

J'oubliais un détail : dans les quartiers de cette bonne ville, le 14 juillet, on dépose une gerbe aux monuments aux morts, habituellement fleuris pour les anniversaires du 11 novembre et du 8 mai. Ma question : "*En hommage à quels morts le 14 juillet ?*" est restée sans réponse.

À ma connaissance l'Histoire n'a retenu qu'un mort ce jour là : le gouverneur de la Bastille dont la tête s'est retrouvée au bout d'une pique. Encore la tête ! Ces révolutionnaires avaient vraiment des mœurs barbares ! À quand Monseigneur, une messe de requiem en mémoire du gouverneur de Launay ?

**Tous les Toulonnais, loin de là, n'étaient pas royalistes et une partie de la flotte a tenté, en vain, une rébellion contre cette trahison. De même que tous les Toulonnais n'étaient pas frontistes sous la mandature du FN.*

Paul CRESP, à notre ami Michel **VOVELLE**.

• ***Notre Assemblée Générale du 1^{er} décembre ...***
52 présents ou représentés

Nous étions invités à l'initiative de notre amie Gisèle ROCHE-GALOPINI, par la Municipalité qui nous avait ouvert la salle de la médiathèque. En fin d'après-midi, une plaque en hommage aux insurgés de Saint Étienne les Orgues, devait être dévoilée, par Mr. le Maire en présence de Mr. le Sous-Préfet.

Une nouvelle plaque commémorative jalonne désormais notre parcours de mémoire. Celle-ci a été apposée sur la façade de la maison habitée, à l'époque, par la sœur d'André AILHAUD, place Pasteur.



Photo Claude Hanoun.

À cette occasion, Mr. le Maire a tenu à remettre, aux archives de notre Association, un devoir collectif de lycéens rédigé en 1976, mettant en perspective la réalité du département des Alpes-de-Haute-Provence, cette année-là, avec celle du département des Basses-Alpes durant l'année 1851.

Notre association est très sensible à ce geste et à ce travail qui montrent que, régulièrement, la mémoire de ce soulèvement républicain interroge les citoyens.

Rapport moral et d'activité :

L'année 2012, a été moins animée que 2011. Nous avons cependant tenu nos engagements tant par la publication de notre bulletin-lettre trimestriel que par l'envoi, à nos adhérents, des actes des

conférences données à Ginasservis le 10 décembre 2011 par nos fidèles amis J-M. GUILLON, R. HUARD et Fr. NÉGREL. Cette publication a été assurée par le Parc du Verdon, partenaire de notre Association, à l'occasion du 160^e anniversaire de la Résistance au coup d'État du 2 déc.1851. Dans la foulée de 2011, les événements se sont tout de même bien enchaînés en 2012 :

– Dès janvier 2012, une conférence de Mme URSCH à l'Escale a été accompagnée de l'exposition des Archives de Digne.

– Une table ronde a eu lieu à Ste Tulle par les *Amis de l'Humanité*.

– La conférence de Fr. Négrel à Ampus, initialement prévu le 10 février, a dû être reportée en raison de la neige. Elle a eu lieu le 12 octobre.

– Le 14 février, une conférence de J-M. Guillon à l'Escale sur René CHAR et la Résistance, a fait salle comble.

– En mai, invitée par un professeur des écoles, Colette CHAUVIN est intervenue dans une classe de CM2 à l'école publique de Valensole, sur "*La II^{ème} République, le coup d'État et ses conséquences dans les Basses-Alpes*".

– Le 27 avril invité par l'*Association Culturelle de Collobrières*, René MERLE y a donné une conférence intitulée : "*L'insurrection de 1851 vue de Collobrières*".

– Le 22 juin a enfin eu lieu l'inauguration, sans cesse reportée depuis trois ans, du Collège "*André Ailhaud*" à Volx, en présence de certains de ses descendants. Nous avons rendu compte de cette cérémonie dans notre bulletin n° 58.

Ce n°58, une fois n'est pas coutume, a été en bonne part consacré à la Résistance de 39-45, héritière de celle des insurgés de 1851. Notre Association n'est-elle pas dédiée AUX Résistances républicaines ?

Le 14 juillet à Estoublon a été inaugurée l'exposition itinérante des Archives Départementales des Alpes de Haute Provence, à l'initiative, de Jean SIGNORET et Michèle AUBERT. Elle a

duré jusqu'au 12 août. Elle était enrichie de 3 panneaux consacrés aux 8 insurgés estoublonnais. En clôture Fr. Négrel y a donné une conférence, devant un large public.

– *L'homme semence* poursuit son chemin. Sans mettre au profit de notre Association, bon nombre d'initiatives individuelles ou collectives, constatons qu'un véritable engouement accompagne depuis la création de notre Association, la remise en mémoire de cette insurrection. Si brève fut-elle au regard d'autres révolutions, elle n'en a pas moins fortement marqué les esprits, malgré la chape de plomb scellée sur elle par le Second Empire.

Le site :

Régulièrement mis à jour par Frédéric Négrel, il s'enrichit régulièrement de nouveaux documents, dernièrement d'un DEA sur "*Les sources de la Résistance*".

Projets et perspectives :

– Une demande de conférence du SNES académique des retraités à Château-Arnoux. (*depuis notre AG, elle a été assurée le 11 décembre par Colette Chauvin, et a été très appréciée par les enseignants*).

– Une conférence à la demande des "*Amis du Viel Istres*" dans le cadre de "*Marseille capitale culturelle*", sera assurée par notre ami R. Huard.

– Une date importante, le 100^e anniversaire de la Fontaine des Mées, les 7 et 8 septembre prochains, promet d'être un événement marquant : plusieurs projets sont en cours.

Nos projets de publications :

– Les écrits de R. Merle "*Le recueil varois 1848-1851*".

– Des extraits du mémoire de DESS de l'historien Henri MICHEL sur "*La 2^{nde} République dans le Var : 1848-1851*". Remis par ses enfants aux Archives Départementales du Var via J-M. Guillon

– Le mémoire de P. LAGOUEYTE sur le sujet de sa conférence "*Communications et informations au cœur du coup d'État du 2 décembre*" (800 p.)

– Notre présence aux rendez-vous du partenariat du *Parc du Verdon* et de l'*ANACR* du Var "*Rencontres sur les Résistants du Haut-Var*". Premier rendez-vous à Aups le 30 mars. Y sont prévus : une conférence de J-M. Guillon et la projection du film de A. Neyton "*Il le fallait*".

Le bulletin : Vos propositions d'articles sont, comme toujours, les bienvenues. Ne vous, et ne nous en privez pas.

Rapport financier :

Comme toujours, Noëlle BONNET a su scrupuleusement tenir les cordons de la bourse.

Budget 2012 :

Recettes = 5407 €

Sur 265 adhérents 147 seulement, sont à jour de leur cotisation.

Vente de livres = 1 418 €

Dons = 280 €

5 communes nous subventionnent

Dépenses = 4064 €

Dont frais de papeterie, maintenance ordinateur, imprimerie, affiches et, le poste le plus important, la poste. (*malgré les envois par internet à la moitié des adhérents, y compris ceux non à jour de la cotisation*).

Les votes

Ils se sont faits à l'unanimité pour les deux rapports.

Aucun candidat ne s'étant manifesté pour le renouvellement du bureau, celui-ci est reconduit pour 2013.

Nous avons ensuite laissé la parole à notre conférencier Patick Lagoueyte que nous comptons désormais parmi nos adhérents.

Lire le texte de cette conférence à la fin de ce bulletin (p 6 à 12).

• *La fontaine des Mées ...*

fête ses cent ans cette année.

Ci-dessous, en médaillon le jour de son inauguration le 4 septembre 1913, date Ô combien symbolique, "4 septembre 1870", jour de l'abdication de Napoléon III.



Certes depuis sa construction, elle a perdu sa Marianne d'origine en métal bronzé qui, en 1941 est allée, bien malgré elle, contribuer à l'effort de guerre nazi.

Pour son centenaire la mairie des Mées a pris les choses en mains et prépare, dès maintenant un programme ambitieux avec l'aide des Associations suivantes :

- *les Amis des Mées,*
- *1851,*
- *l'école élémentaire des Mées,*
- *et les Associations culturelles et artistiques de la commune.*

Pour les 6, 7 et 8 septembre prochains sont prévues :

Des conférences :

- Frédéric Négrel, *"Les monuments commémorant 1851".*
- Jean-Marie Guillon, *"L'esprit de résistance de 1851 à aujourd'hui".*

Des expositions :

- dessins d'enfants et fresque par les ados,
- documents des Amis des Mées,

- Archives Départementales.

Et d'autres manifestations :

- inauguration théâtralisée de la fontaine de la République, remise en valeur.
- Participation des élèves de CM1 et CM2 de l'école publique Louis Pasteur,
- matérialisation du parcours guidé et publication de l'itinéraire des insurgés par les Amis des Mées.
- brochure sur l'histoire de la fontaine de la République par les Amis des Mées.
- apéritif et repas républicain
- bal populaire
- **Un comité de pilotage** est en place.
- Trois réunions ont eu lieu, la quatrième est fixée.

• *Causette et l'homme semence...*

Ce magazine féministe, distribué en kiosque, s'est intéressé à *"l'homme semence"* de Violette Ailhaud, dans son 32^e numéro.

C. Chauvin, J-M. Guillon R. Merle et Jean Darot se sont prêtés à une interview et ont donc fait la "causette" avec la journaliste Anne-Laure Pineau. Chacun a livré ses sentiments sur les mystérieuses origines de ce manuscrit ressurgi du passé, et soulevant toujours des interrogations.

R. Merle n'a pas trouvé trace dans les archives d'un village dont tous les hommes auraient été emprisonnés.

J-M. Guillon, pour sa part, donne un indice : *"Violette, ça fait penser à la branche de farigoule, symbole des citoyens révoltés, et Ailhaud est le patronyme d'André Ailhaud l'un des meneurs de l'insurrection dans la région"*.

Pour C. Chauvin : *"Si cette histoire avait été écrite dans un contexte de paix, ce serait une aventure machiste où l'homme est le sauveur. En réalité, dans ce contexte, c'est de l'avant-gardisme ! Au lieu de baisser les bras, toutes ces femmes, les vraies, ont tenu à conserver et passer le relais. Voilà l'esprit de survie"*.

L'éditeur Jean Darot est formel, Violette Ailhaud est bien morte en 1925 dans sa ferme du *Saule Mort*, du hameau du *Poil*.

En 2006 une femme lui aurait confié le manuscrit, voulant garder l'anonymat. "Cette histoire de résistance est une histoire vivante". Après cinq rééditions, le livre va atteindre les 10 000 exemplaires vendus. Plusieurs troupes de théâtre montent des spectacles.

Un extrait de ce beau texte est mis en exergue dans l'article de *Causette* : "Personne depuis février 52 n'est monté au village. Au début (...) nous attendions de pied ferme les représentants, de la morale, de la religion. Nous attendions les prédicateurs et les soldats de tout poil. Nous n'étions que des femmes et des enfants et nous savions que nous devrions nous défendre contre ces deux familles de prédateurs des faibles".

Le magazine cite, les références du livre mais également, l'adresse de notre site www.1851.fr, ainsi que le calendrier des rencontres internationales de *L'homme semence* du 31 mai au 2 juin de Digne à Barrême.

• **Victor Hugo vous invite ...**

Une semaine culturelle à Barrême du 1^{er} au 10 juin fêtera les dix ans de l'école Victor Hugo. Elle sera liée aux événements de 1851 et à l'histoire de l'école rurale.

Voici une ébauche du programme qui évolue et s'enrichit :

- exposition autour de l'école d'autrefois (cahiers anciens, matériels scolaires, livres...),
- exposition photographique "100 ans d'écoliers bas-alpins",
- conférence "Histoire de l'école rurale",
- conférence "1851 et l'insurrection bas-alpine",
- pièce de théâtre "L'homme semence",
- conférence "Victor Hugo, sa poésie, sa politique",
- poésies Victor Hugo, récital de poésie par les élèves de Montfort et Barrême,
- exposition des créations artistiques des élèves,

Point d'orgue de la semaine :

- inauguration d'une plaque commémorative à la mémoire des insurgés de Barrême,
- photo collectives des anciens élèves présents,
- stand d'exposition-vente de livres autour de l'œuvre de V. Hugo,
- stand d'exposition-vente de livres autour des thématiques de l'insurrection de 1851,
- fête des 10 ans de l'école V. Hugo et des 113 ans de l'école de Barrême,
- goûter géant, et envol de ballons porteurs de messages et de poésies, par les enfants de Barrême,
- et autres surprises ...

Pensez à vous mettre à jour de votre cotisation 2013

Notre Association ne peut fonctionner et survivre sans votre aide. Depuis dix ans, la cotisation n'a pas augmenté, elle est toujours à 20 €. Chèque à adresser à la trésorière, à l'ordre de l'Association 1851 :

Noëlle BONNET Montée des Esclape 04600 MONTFORT

• La conférence du 1^{er} décembre à Saint-Étienne les Orgues ...

Le texte a été abrégé par son auteur pour pouvoir entrer dans l'espace de notre bulletin. Mais il est en ligne dans son intégralité sur notre site : www.1851.fr



En 1851, la France n'était pas encore entrée dans l'ère de la société de communication qui est la nôtre. Pourtant, la transmission des informations, la rapidité ou, au contraire, la lenteur de leur communication, d'un point à l'autre du territoire, ont constitué un enjeu important pour les organisateurs du coup d'État du 2 décembre, mais aussi pour ceux qui ont tenté de leur résister. Le succès initial du coup de force de Louis Napoléon Bonaparte a dépendu de la capacité de ses collaborateurs à maîtriser la circulation de l'information. Mais les dérèglements que la mécanique mise au point dans le secret de l'Élysée a subi sur plusieurs points du territoire, ont été provoqués non seulement par une volonté de résistance républicaine mal évaluée, mais parfois aussi par une mauvaise communication. À l'opposé, la réaction des opposants au coup d'État a pu être influencée par la nature des informations en leur possession. On comprend donc que les deux camps se soient livrés à une

bataille, très inégale, pour le contrôle des communications.

Cette bataille se déroule en deux temps que nous étudierons successivement, celui du monopole de l'information par le gouvernement de Louis Napoléon Bonaparte, et celui de la concurrence des informations entre l'Élysée et les résistants au coup d'État.

Mais pour mesurer les conditions de cette bataille il faut rappeler brièvement ce qu'est le réseau de communication dans la France de 1851.

Statue de Claude Chappe et de son télégraphe, à Paris (aujourd'hui disparue).



La transmission la plus rapide des informations se fait par l'intermédiaire du télégraphe optique de Chappe, constitué de sémaphores qui relient trente-quatre départements à Paris.

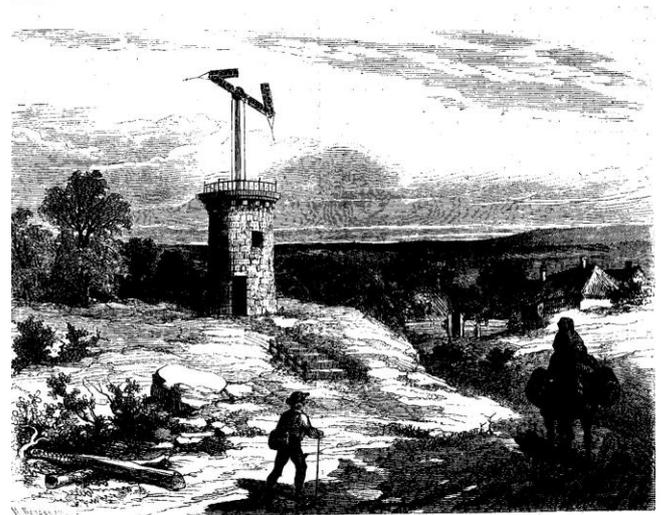
Une dépêche brève peut être transmise de Toulon à Paris en treize minutes. Le Gouvernement a le monopole d'utilisation. Mais, outre qu'il ignore des régions entières, comme le Massif central, l'ouest intérieur ou les Alpes, ce système a l'inconvénient de ne pas pouvoir fonctionner de nuit et par mauvais temps.

Le gouvernement pouvait également compter sur les premières stations de télégraphie électrique qui relient en 1851 une douzaine de préfectures à Paris. Si, contrairement au télégraphe de Chappe, le télégraphe électrique a été ouvert à l'usage du public en mars 1851, Morny a suspendu ce droit dès la matinée du 2 décembre. On notera par ailleurs que ce nouveau réseau, associé au chemin de fer, laisse encore de larges pans du

territoire hors de toute relation directe avec Paris. Les préfectures comme Grenoble, Digne, Auch, etc. doivent recourir à la vieille méthode des estafettes à cheval pour les messages les plus urgents ou de la malle-poste par laquelle arrive également la presse nationale destinée aux abonnés.

Notons pour terminer sur ces points techniques que le coup d'État n'a pas entraîné l'interruption du trafic ferroviaire ; ainsi, le train va servir de vecteur des informations dans les villes situées à l'écart du télégraphe, comme Chartres ou Troyes, les voyageurs apportant avec eux leur témoignage, mais aussi parfois le dernier numéro du journal paru dans la capitale.

Profitant des avantages dont il dispose, le clan élyséen réuni autour de Louis Napoléon Bonaparte veille à maîtriser au mieux la circulation de l'information dans les départements. Le coup de force est enclenché depuis moins de deux heures lorsque Morny envoie sa première dépêche aux préfets, révélant son souci de s'assurer le plus tôt possible de la situation dans une province qui, depuis février 1848, a eu la fâcheuse tendance de s'agiter autant sinon plus que la capitale. A ses yeux, la réussite du coup d'État dépend de la vitesse avec laquelle les préfets et les généraux, qu'on a été obligé de tenir écartés de la préparation du complot, vont réagir pour tuer dans l'œuf une résistance dont on croit avoir neutralisé les principaux chefs potentiels réunis à Paris par la session parlementaire.



Cabel, Gré et Fils, imp.

Furet, Jassot et Co, éd.

Fig. 20. — Poste de télégraphie aérienne.

En règle générale, les premiers informés sont ainsi les préfets et les généraux commandant, selon les cas, la division militaire ou le département, auxquels ont été envoyés par le ministère de la Guerre à la même heure, une dépêche semblable à celle du ministère de l'Intérieur. Les préfets des départements proches sont au courant dès la matinée du 2 décembre. En l'état des sources, le plus rapide à réagir est le préfet de la Nièvre, Petit de la Fosse, qui, dès 10 h 45, accuse réception de la dépêche de Morny et assure le Président de la République de son *énergique dévouement*¹ (sic). Dans les deux heures qui suivent, la plupart des préfets des départements du centre du bassin parisien et du Nord réagissent à leur tour. Ainsi, la dépêche du préfet de Seine-Inférieure annonçant la prise des premières mesures pour maintenir l'ordre part de Rouen à 11 h 20, celle de son collègue du Nord à 12 h 50. Tous ces points sont reliés à Paris par le télégraphe électrique.

Dès que l'on s'éloigne de cette zone voisine de la capitale, la rapidité de transmission de l'information devient plus aléatoire. À Bordeaux, alors que l'occupant de la Préfecture, Neveux, attend depuis une semaine son remplaçant, c'est le général en chef qui réagit le premier, à 3 h 30 de l'après-midi, après s'être *entendu, dans le plus grand secret, avec les autorités civiles*. Une demi-heure plus tard, Pougéard-Dulimbert envoie de Perpignan une dépêche laconique, mais décidée : *J'ai reçu votre dépêche télégraphique d'aujourd'hui 8 heures du matin. La tranquillité sera maintenue à tout prix*. Son collègue corrézien déclare *le 2 à 11 heures du soir* qu'il vient de recevoir la première dépêche. Mais dans bien des endroits, ce n'est que plus tard dans la nuit ou le lendemain matin que l'information arrive. Le mauvais temps qui règne sur la France interrompt souvent ou rend même impossible les communications d'un sémaphore Chappe à l'autre.

Les départements bretons sont ainsi parmi les derniers à recevoir les proclamations de Louis-Napoléon et les instructions de Morny, qui parviennent à Brest dans la matinée du 5. L'accusé de réception du préfet du Finistère est interrompu à son tour par le mauvais temps.

Dans les zones montagneuses les plus reculées, isolées des grands centres par la neige, les autorités et les populations apprennent encore plus tard l'événement.

Carte du télégraphe de Chappe.



Après avoir atteint Clermont-Ferrand le 2 à minuit, l'information ne parvient, plus au sud, à Saint-Flour qu'au petit matin du 4 décembre, à 4 h 00 ! Digne, vécue comme une sorte d'exil par les préfets, est au courant le 3 décembre, Sisteron, le lendemain, tandis que Barcelonnette doit attendre le 6 décembre, alors que tout est déjà joué à Paris !

Une fois avertis, les préfets réagissent différemment. Certains, comme Petit de la Fosse, n'hésitent pas à afficher la dépêche de Morny dès midi. Mais la plupart des préfets et des généraux font tout pour garder la maîtrise de l'information et de sa circulation, tout au moins pendant les premières heures, où ils peuvent pleinement tirer profit de

l'avantage que leur procure le monopole du télégraphe. Les préfets prennent d'abord toutes les précautions avant de communiquer la nouvelle du coup d'État à leurs administrés. Le préfet du Loiret, l'un des premiers à avoir été informé, indique, dans sa réponse au ministre de l'Intérieur, une conduite qu'allaient suivre la plupart de ses collègues :

Je m'entends avec toutes les autorités pour le maintien de l'ordre. J'attends que toutes les mesures nécessaires aient été prises à cet effet pour faire publier la dépêche télégraphique arrivée ce matin et ma proclamation.

Le préfet, dans un premier temps, exerce ainsi une véritable rétention de l'information, pour se donner le temps non seulement de prendre contact avec les autres autorités civiles et militaires, mais surtout pour préparer la réplique à une éventuelle réaction de colère d'une partie de la population.

Évidemment, le secret ne peut être gardé, même provisoirement à l'égard des autorités militaires, dont les préfets ont absolument besoin pour maintenir l'ordre. Remarquons à ce propos que s'il est question essentiellement des préfets, c'est parce que les archives montrent qu'ils sont les tout premiers à être informés de ce qui s'est passé à Paris.

En dehors du préfet et du général, quelles sont les premières personnes informées ? Même s'il a des variations selon les situations locales, ce sont un peu toujours les mêmes que l'on retrouve, le maire, nommé par le pouvoir dans les communes de plus de six mille habitants et le chef du parquet, accompagnés parfois du commandant de la garde nationale ; plus rarement sont mentionnés le commissaire de police qui fait figure de fonctionnaire d'exécution ou le président du tribunal, sans doute parce qu'il n'intervient pas dans l'ordonnance des premières décisions répressives. Plus les heures passent et plus le cercle des fonctionnaires est élargi, avant que la nouvelle ne soit portée à la connaissance de la population.

Quant aux soldats, ils sont au bout de la chaîne d'information, au même rang que la population. Après avoir été consignés dans les casernes, ils sont répartis en postes de garde renforcés à l'entrée des principaux édifices : l'État-Major de la division, la préfecture, l'Hôtel de ville, la Banque de France, la Recette générale, la Prison. Ailleurs, s'ajoutent la poste et dans les villes où il en a une, la station du télégraphe. Car la maîtrise des communications a été très vite considérée comme indispensable à la réussite en province du coup d'État déclenché depuis Paris. En pleine nuit, le préfet de la Marne précise à son ministre qu'il a *donné des ordres pour la surveillance des fils du télégraphe électrique*, tandis que, presque

au même moment, celui du Nord se veut tout aussi rassurant : *Le télégraphe électrique établi à la gare du chemin de fer est à l'abri de toute attaque*. Ces mouvements de troupe constituent dans bien des endroits un moment délicat pour les autorités. Car il est dès lors impossible de continuer à laisser la population dans l'ignorance des événements, d'autant plus que dès l'après-midi du 2 dans certains départements parvient la proclamation du chef de l'État au peuple.

Les préfets évitent en général de livrer l'information brute à leurs administrés. Ils accompagnent les dépêches ministérielles, premiers documents à être publiés, d'une proclamation personnelle, dont le point commun est d'appeler les populations au calme, non parfois sans adopter un ton martial, voire menaçant. Piétri, à Toulouse, accuse réception de la première dépêche de Morny le 2 à trois heures de l'après-midi. Mais ce n'est que dans la soirée, alors que des rumeurs se répandent déjà dans les rues de sa ville, qu'il la fait placarder accompagnée d'une véritable admonition : *Habitants de la Haute-Garonne, les mesures les plus complètes et les plus vigoureuses sont prises, de concert avec M. le général commandant la division, pour le maintien de l'ordre, et vous pouvez être assurés que nous ne faillirons pas à cette mission [...]*.

Respect aux personnes et aux propriétés; et si des tentatives criminelles venaient à se manifester, unissez-vous à l'autorité et à l'armée pour les réprimer avec la plus grande promptitude et la plus énergique vigueurⁱⁱ.

Certains préfets vont beaucoup plus loin, en appelant la population à se mobiliser autour de Louis-Napoléon Bonaparte. L'un des plus enthousiastes est Randouin, qui, oubliant la Constitution, justifie le coup d'État, *conclusion nécessaire et inévitable* au conflit déclenché selon lui par l'Assemblée contre le Président. Il justifie la dissolution par le *droit qu'il a puisé dans nos 6 millions de suffrages* et termine par un vibrant *Vive la France, Vive Louis-Napoléonⁱⁱⁱ !*

Si les préfets ont réussi à bloquer l'information au cours de la journée du 2 décembre, ils ont plus de mal à maintenir le silence jusqu'à ce que tout soit terminé à Paris. Ils s'efforcent cependant de s'en donner les moyens réduisant à néant ou à très peu de choses la liberté d'expression de la presse. L'exemple vient d'en haut puisque les deux principaux titres de la presse nationale d'opposition républicaine, *La Presse* et le *Siècle* ont été suspendus. Et dans les départements, les préfets ne se gênent pas pour utiliser d'emblée à l'encontre de la presse les pleins pouvoirs que leur a confiés Morny. À Dijon, de Bry frappe ainsi tous azimuts, interdisant le même jour la parution de deux journaux démocrates, *Le Courrier* et *Le républicain démocrate*, mais aussi de *L'Ordre* légitimiste. Et quand cela ne suffit pas, comme à Bayonne ou à Toulouse, l'armée occupe les locaux du journal et son imprimerie.

Car les opposants ne restent pas sans réagir face au déficit d'information entretenu par les autorités locales. Dans de nombreuses préfectures ou sous-préfectures, les républicains s'efforcent d'occuper les points stratégiques par lesquels circule l'information, que ce soit les bâtiments préfectoraux, les mairies, les gares ou les postes. A Brioude, ce sont près de trois cents personnes qui font le siège du bureau de poste, jusqu'à ce que le sous-préfet donne l'ordre à la gendarmerie de disperser le rassemblement. Dans les gares, on s'arrache les journaux en provenance de la capitale, ce qui est aussi cause d'agitation quand les républicains dénoncent, comme à Elbeuf, le parti pris de la presse gouvernementale, la seule à rester libre. Là où ils n'ont pas encore été empêchés de paraître et où leurs locaux sont encore libres, les bureaux des journaux d'opposition deviennent les lieux où se retrouvent provisoirement ceux qui refusent l'ordre élyséen, à la fois pour organiser la résistance, mais aussi pour développer une contre-information. À Toulouse, c'est autour des bureaux de *L'Émancipation* que se regroupent les opposants au coup d'État dès l'affichage des décrets gouvernementaux. Et le lendemain matin, le journal s'associe à l'autre organe de la démocratie haut-garonnaise pour publier un article commun appelant leurs lecteurs à la désobéissance à *M. Bonaparte, traître et parjure [...] criminel d'État justiciable de la Haute-*

Cour^{iv}, après avoir rappelé les articles 68 et 110 de la Constitution qui interdisent la dissolution de l'Assemblée par le président et remettent au peuple la garde des institutions républicaines. Mais le journal est rapidement saisi et ses presses occupées par l'armée.

De manière plus exceptionnelle, on assiste à Amiens à une tentative de la municipalité orléaniste pour assurer, à l'aide de la garde nationale, le maintien de la diffusion du *Courrier de la Somme*, suspendu la veille par le préfet. Le maire, ses trois adjoints et les deux chefs de bataillons de la garde nationale le paieront d'une révocation prononcée par un commissaire extraordinaire envoyé sur place dans la journée par Morny^v ! C'est dire l'importance que celui-ci accorde à maintenir le monopole de l'information.

Sans atteindre la bataille des affiches qui s'est déroulée sur les murs de Paris et que Victor Hugo nous décrit dans *L'histoire d'un crime*, les adversaires de Louis-Napoléon Bonaparte essaient de réagir aux affiches accolées par les autorités préfectorales et municipales. Comme à Paris, on n'a pas toujours ni le temps ni les moyens de faire imprimer un texte, alors on l'écrit à la main comme le fait à Reims un ancien médecin, ami de Caussidière, l'éphémère préfet de police montagnard, jusqu'à ce que le commissaire de police finisse par l'arrêter^{vi}. À Saint-Affrique, où la nouvelle du coup d'État arrive dans l'après-midi du 4 décembre, les républicains réussissent à afficher quelques heures plus tard un appel à l'insurrection sur la porte même de la mairie, alors que le maire est aux côtés du sous-préfet^{vii}.

Mais le meilleur moyen de communication, ce sont les militants démocrates qui constituent dans certains départements une véritable chaîne humaine pour faire passer leur propre information d'une commune à l'autre, parfois précédés du tocsin qui sonne de village à village. Le procureur général de Riom rapporte ainsi l'organisation des républicains d'Yssuire. Dès l'annonce de la nouvelle du coup d'État, ils se répartissent, par précaution, en sept ou huit lieux de réunion simultanés, l'un d'entre eux étant constitué par une maison où se retrouvent les chefs du mouvement ; c'est là qu'aboutissent les informations apportées par des émissaires depuis Clermont-Ferrand et c'est de là que partent ceux que le procureur appelle les *surveillans* (sic), qui assurent la liaison avec les autres lieux de réunion. Parmi ces derniers, un se trouve dans le quartier des artisans près d'une église, sa mission est de veiller sur le clocher afin de faire sonner le tocsin au bon moment ; une troisième réunion se situe dans les faubourgs ruraux et permet d'assurer la liaison avec les villages voisins^{viii}. On comprend que les lourdeurs et les lenteurs d'un tel dispositif aient gêné l'insurrection qui ne parvient pas ici à se lever. Il arrive en effet que dans certaines communes, les villageois, après avoir reçu l'émissaire et entamé une marche vers la sous-préfecture, renoncent en l'absence de nouvelles informations. Plus nombreux, mieux encadrés, les démocrates bas-alpins auront moins de difficultés à organiser l'insurrection.

Faute de pouvoir contrôler les informations, les résistants républicains tentent d'en gêner la circulation. Le moyen le plus radical est de s'en prendre au télégraphe. A Graille, dans l'Eure, un poteau du télégraphe électrique est abattu, mais les fils n'ont pas été sectionnés, ce qui ne porte pas atteinte à la diffusion des dépêches^{ix}. Ailleurs, comme à Mornas, on s'attaque aux bras articulés du télégraphe Chappe^x.

Dans les Basses-Alpes, les insurgés, aidés par leur position géographique, vont réussir à isoler le préfet Dunoyer qui, coupé de tout contact avec ses collègues préfets et le général Hecquet commandant la division depuis Marseille, finit par se trouver dans l'ignorance de ce qui se passe ailleurs sur le territoire, alors qu'il doit faire face au mouvement insurrectionnel le plus important, rassemblant selon les estimations, entre six et dix mille membres. La résistance au coup d'État monte d'autant plus en puissance qu'elle ignore elle aussi tout de ce qui se passe ailleurs, si ce n'est que le Var voisin et l'arrondissement vauclusien d'Apt, limitrophe des Basses-Alpes, sont eux aussi en pleine révolte. Aussi, le préfet qui, dans un premier temps, avait choisi la manière forte, finit par lâcher prise. Il accepte de libérer les dirigeants républicains qu'il avait fait arrêter et il prend la fuite pour le fort de Seyne, où il va attendre, non sans inquiétude, la suite des événements. Le capitaine qui commande le fort

essaie d'entrer en contact avec le chef de poste d'Embrun pour demander des secours au préfet des Hautes Alpes, car il reconnaît que les courriers envoyés vers Avignon n'ont aucune chance de passer les lignes des insurgés^{xi}. Il faut donc envoyer une estafette à Gap, de là le message sera amené, toujours par estafette à Grenoble, puis à Lyon, où on pourra utiliser le télégraphe optique pour le transmettre à Paris et au quartier général de la 7^e division à Marseille. Le temps semble donc jouer pour les républicains. Déjà maîtres de Digne, Forcalquier et Sisteron, ils prennent le contrôle de Barcelonnette, la plus isolée des sous-préfectures dans la nuit du 7 au 8 décembre^{xii}, autrement dit quand la résistance au coup d'Etat vit ses derniers moments pratiquement dans tout le reste de la France. Pourtant, à ce moment-là, leurs adversaires n'en mènent pas large, d'autant moins que les ministres de l'Intérieur et de la Guerre n'ont qu'une vision très floue de ce qui se passe sur place. Le 9 décembre, le général Hecquet avoue qu'il n'a aucune information sur le département, si ce n'est qu'il est *presque entièrement insurgé*^{xiii} ; il est persuadé cependant que Dunoyer est toujours à Digne, bloqué dans sa préfecture. Il a envoyé depuis Marseille une première colonne qui remonte la Durance, avant de demander à son propre chef d'Etat-major, le colonel de Sercey qui, à la tête d'une autre colonne, est en train de reprendre le contrôle du Var, de se détourner depuis Brignoles vers Digne. Au même instant, le colonel Vinoy part en direction d'Apt, avec pour mission, une fois la ville reprise, de continuer vers Forcalquier. Ce déploiement de force semble insuffisant à Saint-Arnaud qui ne cache pas son impatience, houspillant Hecquet : *Envoyez-y des troupes ; que le g^{al} d'Antist s'y porte de sa personne et qu'il en finisse promptement en prenant l'insurrection par les deux côtés de la Durance. Déclarez l'état de siège dans les dép^s. Pas de petits paquets. Des colonnes mobiles*^{xiv}. Il ignore encore que le préfet des Hautes-Alpes a pris la direction de Sisteron à la tête d'une colonne de trois cent fantassins et seize gendarmes à cheval.

Deux jours plus tard, le 11 décembre, il décide d'envoyer un général, le brigadier Morris, prendre la tête de l'état de siège dans les Basses-Alpes. *Vous êtes chargé de mettre fin [aux désordres] par une répression aussi prompte que rigoureuse*^{xv}, lui écrit-il dans son ordre de mission. Il met en outre à sa disposition un escadron de hussards cantonné à Tarascon et donne l'ordre à deux bataillons du 26^e de ligne de quitter Metz pour la Provence. Cette force de mille deux cents hommes a pris le train pour Paris dans la nuit du 10 au 11 et arrive dans la capitale à l'aube du 12. Puis les soldats prennent un autre train jusqu'à Chalon-sur-Saône. Là, plus de voie ferrée ; il faut embarquer sur des navires à vapeur qui descendent la Saône, puis le Rhône et accostent à Avignon, dans la nuit du 13 avec près d'une journée de retard sur le premier horaire prévu, alors que le département est déjà presque entièrement sous le contrôle de l'armée. Pourtant, les forces mises à la disposition du général Morris, à cause de l'inquiétude que le manque d'information a soulevée chez Saint-Arnaud, vont lui permettre de pratiquer une chasse à l'homme sur une grande échelle^{xvi} et avec d'autant plus de facilité que les républicains bas-alpins se sont largement découverts, sans doute persuadés, eux aussi à cause du même manque d'information, qu'ils étaient une vraie menace pour le coup d'Etat et que leur mouvement ne pouvait être isolé.

En conclusion

Si les adversaires de Louis Napoléon Bonaparte ont fini par être vaincus, ils l'ont été moins facilement que prévu. Et, sans en être la principale cause, les défaillances dans la circulation de l'information n'ont rien arrangé pour les artisans du coup d'Etat. On comprend pourquoi, dès le 27 décembre, Morny a obtenu la signature d'un premier décret renforçant le contrôle de l'Etat sur le télégraphe électrique et comblant un vide juridique qui faisait échapper à la répression judiciaire la plupart des atteintes au réseau. Deux semaines plus tard, le 6 janvier 1852, il obtient un crédit de près de 5 millions de francs étalés sur trois ans permettant d'équiper l'ensemble du pays de lignes télégraphiques électriques. Son premier argument est le suivant : *Considérant qu'il importe essentiellement à la sûreté de l'Etat de*

compléter au plus tôt les moyens mis à la disposition du Gouvernement pour porter avec promptitude ses ordres sur tous les points du territoire^{xvii}.

Quant à Saint-Arnaud, il revient régulièrement sur la question des communications dans son rapport justifiant le redécoupage des divisions territoriales. Ainsi explique-t-il le rétablissement d'un quartier général à Bourges, rattaché à Clermont-Ferrand en 1848 – ce qui n'avait pas été, à ses yeux, sans conséquences sur l'importance prise par le mouvement républicain début décembre, notamment à Clamecy et à Lapalisse –: *Bourges redeviendrait chef-lieu de division et cesserait de présenter cette combinaison inouïe par laquelle une ville placée à six heures recevait les ordres du gouvernement central par Clermont où ils n'arrivent qu'en deux jours. Autour de Bourges se grouperont, sous le n°10 les départements de l'Indre, du Cher, de la Nièvre et de l'Allier*^{xviii}.

C'était souligner, moins de quinze jours après l'écrasement des derniers mouvements de résistance au coup d'État, l'urgence ressentie par les nouveaux maîtres de la France de pouvoir compter sur un système de communication plus efficace et plus rapide. C'est une conséquence du 2 décembre souvent négligée, mais qui annonçait un changement aux effets durables dans la manière de gouverner les peuples.

Patrick LAGOUEYTE 1^{er} décembre 2012 à Saint-Étienne les Orgues.

Notes :

ⁱ Archives Nationales (A.N.), F7 12 654. Dépêches des préfets en décembre 1851. Sauf précision contraire, les dépêches préfectorales qui suivent appartiennent à ce fonds, dans lequel elles sont classées par département.

ⁱⁱ Publié dans le *Journal de Toulouse* du 4 décembre 1851 (site Rosalis de la bibliothèque municipale de Toulouse, <http://www.bibliotheque.toulouse.fr>)

ⁱⁱⁱ Proclamation jointe à la dépêche envoyée le 2 décembre à 6h 00 du soir.

^{iv} A.N. BB30 395. Texte intégralement reproduit dans le rapport du procureur général de Toulouse, 3 décembre 1851.

^v Voir les détails dans le fonds cité A.N. F7 12 654.

^{vi} A.N. BB30 396. Rapport du procureur général de Paris, op. cit.

^{vii} Grégory Pouget, *La résistance républicaine au coup d'État du 2 décembre 1851*, mémoire de maîtrise 2002, accessible sur le site de l'Association 1851. Pour la mémoire des Résistances républicaines, <http://www.1851.fr>.

^{viii} Rapports du procureur général de Riom du 10 décembre 1851 (A.N. BB30 395) et du 15 janvier 1852 (BB30 396).

^{ix} Service Historique de l'Armée de Terre (SHAT) F1 52. Rapport du général commandant la 5^{ème} subdivision à Rouen, 7 décembre 1851.

^x Ibid. Rapport du capitaine commandant la gendarmerie du Vaucluse, 6 décembre 1851.

^{xi} Ibid. Rapport du capitaine du 25^e léger commandant la place de Seyne au chef de bataillon du 40^e de ligne à Embrun, 8 décembre 1851, 11 h 00 du soir.

^{xii} Archives départementales des Alpes de Haute-Provence, 4 M 33. Déposition d'Étienne Pacquet, receveur particulier des Finances de Barcelonnette, devant le juge d'instruction Grassy, 16 décembre 1851.

^{xiii} S.H.A.T. F1 52. Dépêche du général commandant la 7^e division, 9 décembre 1851, 9 h 00 du matin.

^{xiv} Ibid. Dépêche du ministre de la Guerre au général Hecquet, 9 décembre 1851.

^{xv} Ibid. Minute de la lettre de mission au général Morris, 11 décembre 1851.

^{xvi} Avec 1 674 individus poursuivis par la commission mixte pour une population de 156 675 habitants, soit un rapport d'un poursuivi pour 94 habitants, les Basses-Alpes sont, de loin, le département qui a payé le plus lourd tribut à la répression, devant le Var avec 1 poursuivi pour 110 habitants, et loin devant Paris, 1 poursuivi pour 319 habitants.

^{xvii} *Moniteur Universel*, 7 janvier 1852.

^{xviii} Ibid. 29 décembre 1851.

^{xviii} Ibid. 29 décembre 1851